

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 22 SEPTEMBRE 2016**

**Présents :** Anne DROIN, Henri MEJEAN, Catherine BONY, Kenza THIERS, Antonin DURIEU, Daniel EPALLE, Claudie CHORAIN, Jean-Isidore FORISSIER, Muriel SOUVIGNET, Roger DEFOURS, François EPALLE, Catherine MOUNIER, Josselin DOURRET.

**Excusés :** Vincent SEUX, Martine DALMAS.

**Pouvoirs :** de Vincent SEUX pour Antonin DURIEU.

**Secrétaire :** Kenza THIERS

### **Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal**

Madame le Maire demande si le compte rendu du conseil municipal du 19 juillet 2016 est approuvé.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Délibérations**

-Approbation du renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité proposée par le Département de la Loire

Madame le Maire rappelle que la Commune adhère déjà à ce service et qu'il arrive à échéance. Son renouvellement le reconduit pour une durée de 5 ans. Ce service est gratuit. Seules sont payantes 2 clés de connexion à 70 Euros H.T chacune.

Le conseil approuve la reconduction de cette adhésion à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer les conditions générales de mise à disposition proposée par le Département de la Loire.

-Approbation du renouvellement contrat Horizon Village On-Line

Madame le Maire rappelle que la Commune a un contrat avec la société JVS MAIRISTEM de Châlons-en-Champagne pour la licence de logiciels de secrétariat HORIZON VILLAGES ON-LINE et les prestations s'y rattachant.

Ce contrat arrive à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Sa reconduction le renouvelle pour une durée de 3 ans pour un coût annuel de 3 766 Euros H.T .

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat et autorise Madame le Maire à signer le document correspondant.

-Approbation de l'avenant N°2 du contrat de fourniture de chaleur avec l'EHPAD.

Suite aux remarques de Madame Brunon, directrice de l'EHPAD « Entre Champs et Forêts » concernant la complexité des formules de calcul de chaleur, il a été convenu d'établir un avenant concernant l'article 6.1 du contrat liant l'EHPAD à la Mairie.

Cet avenant permet un calcul en tenant compte de la consommation réelle ou estimée, un abonnement basé sur le loyer appliqué par le SIEL et réparti sur les 4 trimestres. Enfin, l'électricité devra être remboursée à l'EHPAD.

Ce contrat prendra fin le 30 septembre. C'est ensuite un nouveau contrat avec le SIEL qui prendra le relai.

Le conseil approuve cet avenant à l'unanimité avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et autorise Madame le Maire à le signer.

#### -Acquisition d'une bande de terrain appartenant à Mr Ploton à « l'Orme »

Madame le Maire fait part d'une transaction immobilière à passer avec Mr Jean-Marie Ploton pour la réalisation d'un chemin piéton reliant le futur ADAPEI au centre-bourg. Cette bande de terrain de 32 m<sup>2</sup> est en continuité avec une autre bande qu'il a été convenu d'acquérir à l'EHPAD et jusqu'au domaine public du Lotissement Ravel. Le prix d'achat proposé est de 20 Euros le m<sup>2</sup>, soit 640 Euros.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer les actes à intervenir.

#### -Matérialisation d'un arrêt minute

A la demande de l'artisan boulanger et dans le but de pérenniser le commerce local, Madame le Maire propose, après concertation du conseil, de matérialiser deux arrêts minute répartis de la sorte : un en face de la boulangerie et un sur la route de Riotord.

Le conseil approuve cette proposition à raison de 13 voix en faveur et de 1 abstention.

#### -Indemnité pour le gardiennage de l'église. Année 2016.

Madame le Maire donne connaissance du courrier du Préfet rappelant les circulaires concernant le montant de l'indemnité allouée pour le gardiennage des églises communales et sa revalorisation annuelle.

Madame le Maire propose d'attribuer pour 2016, le même montant de 474.22 Euros que pour les années précédentes 2014 et 2015, conformément à la circulaire du 4 janvier 2011.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition et autorise Madame le Maire à effectuer le règlement de cette indemnité.

#### -Demande d'aide financière de l'Ecole Champagnat pour l'achat de tablettes numériques.

Suite à la demande écrite de l'Ecole Champagnat d'une participation à leur projet d'achat de tablettes pour un montant de 1 895 Euros, Madame le Maire propose une participation de 300 Euros de la part de la Commune.

Le conseil approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à verser cette subvention à l'Ecole à 12 voix en faveur. 2 oppositions sont émises.

## **Divers**

### Débat autour du PLU

Le jeudi 15 septembre, Mme le Maire a invité les conseillers à une réunion de travail autour du PLU et PLUi. Grâce aux intervenants de la CCMP, le conseil a pu approfondir sa connaissance du PLU et mesurer le temps, le travail et les conséquences financières d'une révision.

La CCMP est aussi intervenue sur les changements à venir concernant les PLU des communes qui devraient devenir intercommunaux en 2017 excepté si 4 communes et 25 % de la population s'y opposent avant le 27/12/2016.

Après débat ce jour, une décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### -Boucherie

Le boucher qui devait reprendre l'activité au mois de septembre nous a fait faux bond à plus de 3 reprises. Nous décidons d'explorer la piste d'une ouverture avec un salarié et de la revente de viande en provenance de la boucherie Badiou. Une étude plus approfondie sur les éventuels coûts occasionnés par une telle option doit être réalisée par Josselin et Antonin

#### -Travaux de mise en séparatif du lotissement Ravel

Une subvention de 80% du coût de ces travaux est accordée (Agence de l'Eau et Conseil Départemental).

#### -Maison médicale

Un kinésithérapeute est intéressé pour s'installer dans la MSP de Marlies. Il doit prochainement rencontrer les professionnels de santé.

La podologue a reçu un avis négatif de son Ordre. Nous réfléchissons à un moyen de faire annuler cet avis négatif.

#### -Accueil de réfugiés

La préfecture a contacté « Bâtir et Loger » concernant les logements vacants au « Pieds des Saint »s afin de les mettre à disposition de 2 ou 3 familles de réfugiés syriens, conformément à un projet de la Paroisse.

Les avis divergeant et vu l'importance du débat, il est convenu de reparler du sujet lors d'une prochaine réunion y consacrant plus de temps.

#### -SICTOM

Un incendie a eu lieu dans l'alvéole N°4 au mois d'août, ce qui a endommagé la bâche d'étanchéité. La réflexion sur le moyen de limiter les déchets est en cours avec une orientation vers une redevance incitative.

**Prochain conseil municipal**

**Jeudi 20 octobre 2016**